

LA MONTÉE DU POUVOIR ROYAL

I/VERS LA MONARCHIE ABSOLUE

Au XVII^e siècle, Henri IV puis Louis XIII et son ministre, le cardinal de Richelieu, établirent leur autorité sur le royaume de France : ils soumièrent les nobles et les protestants opposés au pouvoir royal (doc 1).

Document 1 : le siège de la Rochelle / peinture d'Henri Motte, 1881, La Rochelle, musée d'Orbigny



A la mort de Louis XIII, en 1643, Louis XIV, descendant d'Hugues Capet, n'avait que cinq ans. Sa mère et le cardinal Mazarin exercèrent la régence et imposèrent leur autorité sur le royaume.

II/LOUIS XIV, LE ROI SOLEIL

En 1661, à la mort de Mazarin, Louis XIV, gouverna en considérant que ses sujets lui devaient une totale obéissance : c'était la monarchie absolue de droit divin (doc 2).

Pour réduire le pouvoir de la noblesse, il choisit ses ministres dans la bourgeoisie. Il incita les nobles à se détourner des affaires du royaume pour vivre à la Cour.

Louis XIV contrôlait entièrement le pays. Il pouvait jeter quelqu'un en prison par simple décision. Il imposa son autorité aux évêques français et, en 1685, il interdit la religion protestante en révoquant l'Edit de Nantes : les protestants furent à nouveau persécutés.

Louis XIV se faisait appeler le « Roi Soleil » pour marquer sa toute-puissance sur la France.

Document 2 : le pouvoir absolu

Toute puissance, toute autorité réside dans la main du roi. Tout ce qui se trouve dans l'étendue de nos Etats nous appartient. Les rois sont seigneurs absolus.

J'ai décidé de ne pas prendre de Premier ministre, rien n'étant plus indigne que de voir, d'un côté, toutes les fonctions et de l'autre le seul titre de roi. Il fallait faire connaître que mon intention n'était pas de partager mon autorité.

Louis XIV, 1661

III / LA GRANDEUR DE LA FRANCE

Durant son long règne (de 1643 à 1715), Louis XIV voulut faire de la France une grande puissance. Il agrandit le royaume par la guerre. Aidé par son ministre Vauban, il fit construire des places fortes le long des frontières.

Son ministre Colbert encouragea la création de manufactures de tapisseries, d'armes et de tissus (doc 3). Il réorganisa la marine et entreprit de grands travaux pour développer le commerce, en France et sur l'Atlantique.

Sous le règne de Louis XIV, la France était le royaume le plus puissant, le plus vaste, le plus peuplé et l'un des plus riches d'Europe.

Document 3 : une manufacture



Pour les élèves

Document 1 : le siège de la Rochelle / peinture d'Henri Motte, 1881, La Rochelle, musée d'Orbigny



Document 2 : le pouvoir absolu

Toute puissance, toute autorité réside dans la main du roi. Tout ce qui se trouve dans l'étendue de nos Etats nous appartient. Les rois sont seigneurs absolus.

J'ai décidé de ne pas prendre de Premier ministre, rien n'étant plus indigne que de voir, d'un côté, toutes les fonctions et de l'autre le seul titre de roi. Il fallait faire connaître que mon intention n'était pas de partager mon autorité.

Louis XIV, 1661

Document 3 : une manufacture

